

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N°014-2020)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 06 mai 2020

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 06 mai 2020,
en séance ordinaire, de 09 H 45 mn à 16 H 45 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu une communication orale et
procédé à des nominations.

I. DELIBERATIONS

I.1. Au titre de la situation nationale et de la mise en œuvre des mesures décidées par Son Excellence Monsieur le Président du Faso :

Le Conseil a entendu les ministres chargés des dossiers sectoriels.

Le ministre de la Santé a fait au Conseil le point de la lutte contre la maladie à Coronavirus (COVID-19).

Le Conseil a instruit pour un élargissement des tests dans le cadre de la recherche active des cas, la mise à disposition du matériel et des dotations nécessaires à la protection du corps médical et à l'opérationnalisation des laboratoires dans les différentes régions.

Il a également instruit pour une intensification de la sensibilisation et pour le financement des plans régionaux de riposte.

Les ministres chargés des Enseignements et ceux de la Formation professionnelle ont fait le point de la mise en œuvre du Plan de riposte pour la continuité éducative et de l'application du calendrier de reprise des enseignements.

Le Conseil a instruit les ministres de prendre les mesures nécessaires pour une disponibilité effective du masque ou du cache-nez avant toute reprise d'activités pédagogiques.

Il a également instruit les ministres chargés de la Défense, de l'Administration territoriale, de la Sécurité, de la Santé, de la Communication, des Transports, de l'Action humanitaire et du Commerce pour une mise en œuvre rigoureuse du décret n°2020-0323/PM/MDNAC/MSECU/MTMUSR/MCIA du 30 avril 2020

portant restrictions de libertés au titre des mesures de lutte contre la pandémie du COVID-19.

I.2. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE NEUF (09) RAPPORTS.

I.2.1. Pour le compte du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale :

- **un décret** portant levée de la suspension et prorogation des opérations de révision des listes électorales biométriques au titre de l'année 2020.

L'adoption de ce décret permet la reprise des opérations de révision des listes électorales biométriques pour compter du 08 mai 2020. Les opérations de révision des listes électorales biométriques prennent fin le 30 juillet 2020 inclus.

I.2.2. Pour le compte du ministère de la Sécurité :

- **un projet de loi** portant modification de la loi n°027-2018/AN du 1^{er} juin 2018 portant statut du cadre de la police nationale.

Cette loi modificative vise à corriger les incohérences nées de l'application de la loi n°045-2010 du 14 décembre 2010 afin de rétablir l'équité entre les personnels des différents corps de la police nationale.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.2.3. Pour le compte du ministère de la Justice :

- **un rapport** relatif au bilan de l'organisation des concours du personnel du corps des greffiers de la session de 2019 et demande d'autorisation de recrutement sur concours au titre de la session de 2020.

Pour la session de 2019, au titre des concours professionnels, sur **trente-cinq (35)** postes à pourvoir, **trente-cinq (35)** ont été effectivement pourvus dont **cinq (05)** secrétaires des greffes et parquets, **dix (10)** Greffiers et **vingt (20)** greffiers en Chef.

Au titre des concours directs, les **cent (100)** postes prévus ont été pourvus soit **trente (30)** secrétaires des greffes et parquets et **soixante-dix (70)** greffiers.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement au titre de l'année 2020, de **vingt (20)** Greffiers en Chef, de **dix (10)** Greffiers pour les concours professionnels et le recrutement de **soixante-dix (70)** Greffiers et de **trente (30)** Secrétaires des greffes et parquets pour les concours directs.

I.2.4. Pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales :

- **un décret** portant dérogation au titre de l'année scolaire 2019-2020 aux dispositions du décret n°2019-0157/PRES/PM/MENA du 27 février 2019 portant modalités d'évaluation et de contrôle des apprentissages scolaires.

L'adoption de ce décret permet l'évaluation adéquate des apprentissages scolaires et l'achèvement de l'année scolaire 2019-2020 dans le contexte du COVID-19.

I.2.5. Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'accord de prêt N°2100 1500 42246, signé à Ouagadougou le 21 février 2020 entre le Burkina Faso et la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement du projet d'Eau potable et d'assainissement en milieu rural (PEPAMR).

D'un coût global d'environ **9,875 milliards de F CFA**, le projet vise à accroître le taux d'accès à l'eau potable des populations des régions du Centre-Ouest de 70% en 2018 à 84% en 2022 et de contribuer à faire passer le taux d'accès à l'assainissement dans cette même région de 15% en 2018 à 70% en 2025 et dans la région du Centre-Sud de 10% en 2018 à 65% en 2025.

Le Conseil a marqué son accord pour la ratification de cet accord de prêt.

- **une ordonnance** portant ratification de l'accord de prêt N°2000 2000 04652, signé à Ouagadougou le 21 février 2020 pour le financement du Projet « YELEEN » de développement de centrales solaires et de renforcement du système électrique national.

D'un coût total de **140,38 millions d'Euros** soit environ **92,08 milliards de F CFA**, le Projet YELEEN couvre l'ensemble du

territoire national. Il permettra entre autres d'augmenter l'offre d'énergie électrique et de réduire la dépendance énergétique du pays.

Pour la réalisation de ce projet, la Banque africaine de développement (BAD) contribue au financement par un prêt à hauteur de **48,82 millions d'Euros**.

Le Conseil a marqué son accord pour la ratification de cet accord de prêt.

I.2.6. Pour le compte du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- **un décret** portant institution d'un stage dans l'administration publique du Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet un meilleur encadrement du stage pédagogique et du stage d'apprentissage à la fonction publique du Burkina Faso.

I.2.7. Pour le compte du ministère des Mines et des carrières :

- **un décret** portant nomination d'un membre de la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF).

L'adoption de ce décret permet la nomination d'un membre à la Brigade nationale anti-fraude de l'or au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat pour un premier mandat de trois (03) ans.

- **un décret** portant conditions de fabrication, d'importation, d'exportation, de transfert, de transit, de vente, d'achat, de transport, de conservation, de stockage et d'emploi des substances explosives à usage civil.

Ce décret précise les conditions d'octroi des autorisations de l'ensemble des actes portant sur les substances explosives afin d'assurer une meilleure protection des personnes et de leurs installations.

L'adoption de ce décret permet de se conformer aux dispositions de l'article 5 de la loi n°51-2017/AN du 23 novembre 2017 portant fixation du régime des substances explosives à usage civil au Burkina Faso.

II. COMMUNICATION ORALE

II. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale a informé le Conseil des incidents survenus entre communautés à Kokorowé dans la commune de Bobo-Dioulasso.

Le Conseil remercie tous les acteurs qui ont œuvré à l'apaisement et au retour au calme dans cette localité.

Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés et appelle les populations au respect des règles du vivre-ensemble.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATION DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Windnonga Désiré Fidèle **YAMEOGO, Mle 200 272 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des marchés publics.

Pour le compte de la Commission de l'informatique et des libertés :

- Monsieur Marc Wendenso **ZALLE, Mle 245 197 J**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances.

B. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Madame Adama **VIGNIGBE/OUEDRAOGO, Mle 77 749 M**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Conseiller spécial ;
- Monsieur Souleymane **COULIBALY**, Magistrat, est nommé Conseiller spécial chargé des questions juridiques.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

- Monsieur Sifouyane **SEYNOU, Mle 57 416 M**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, catégorie 1, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Manga.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Bientama Arsène **ZERBO, Mle 104 862 D**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Comptable matière ;
- Monsieur Lebilé **BADO, Mle 51 191 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Agence municipale des grands travaux (AMGT) Ouagadougou ;
- Monsieur Issouf **KANON, Mle 104 812 L**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Médiateur du Faso ;
- Monsieur Haïkassouma Jean De Dieu **HEMA, Mle 58 691 M**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Institut des Sciences (IDS) ;
- Monsieur Oumar **OUEDRAOGO, Mle 104 830 G**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Ecole nationale des douanes (END) ;
- Monsieur Lossan Alain **GNOUMOU, Mle 111 126 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Office de gestion des infrastructures sportives (OGIS) ;

- Monsieur Abdoulaye **MAIGA, Mle 112 420 C**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) ;
- Madame Maïmouna Chantal Pazinézambo **TIROGO/SAWADOGO, Mle 210 829 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Bureau national des sols (BUNASOL) ;
- Madame Françoise Alice **NIKIEMA/TIENDREBEGO, Mle 46 217 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Conseil constitutionnel ;
- Monsieur Albert **BAMBARA, Mle 200 239 Z**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) ;
- Monsieur Ibrahim Kalil **KARAMBIRI, Mle 225 065 M**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Conseil économique et social (CES) ;
- Monsieur Diby Sourou Frédéric Eugène Camille Dimitri **MILLOGO, Mle 216 140 K**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Conseil supérieur de la communication (CSC) ;

- Madame Sophie **OUOBA/COMBARY, Mle 35 743 L**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) ;
- Monsieur Abdoulaye **COULIBALY, Mle 104 269 L**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Fonds national pour l'éducation non formelle ;
- Monsieur Evariste Maurice **COMPAORE, Mle 32 011 B**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du service national pour le développement (SND) ;
- Monsieur Salifou **OUEDRAOGO, Mle 111 142 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du ministère des Mines et des carrières ;
- Monsieur Soumahila **OUEDRAOGO, Mle 225 102 E**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Centre hospitalier régional (CHR) de Koudougou ;
- Monsieur Daouda **DAO, Mle 225 084 Z**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Centre hospitalier régional (CHR) de Dédougou ;

- Monsieur Bernard **KABRE, Mle 111 130 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'Agence de l'eau du Mouhoun ;
- Monsieur Balibi **NEBIE, Mle 210 824 X**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Centre hospitalier régional (CHR) de Gaoua ;
- Monsieur Ziem **SOME, Mle 59 922 T**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Centre hospitalier régional (CHR) de Kaya ;
- Monsieur Soré Hubert Martin **KABORE, Mle 257 137 M**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de l'École nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Tenkodogo ;
- Monsieur Ismaël dit Soumaïla **LAMOUKRI, Mle 91 667 V**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial du contrôle des marchés publics et des engagements financiers de la Bougouriba ;
- Monsieur Pegwendé Bernard **ILBOUDO, Mle 257 135 W**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial du contrôle des marchés publics et des engagements financiers du Ziro ;

- Monsieur Pagnangda Ambroise **KABORE, Mle 97 642 X**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Percepteur spécialisé auprès du ministère de la Sécurité ;
- Madame Régina Elise **TAPSOBA/BALIMA, Mle 257 109 E**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Agent comptable de l'Ecole normale supérieure de Koudougou (ENSK) ;
- Monsieur Ahmed **DIALLO, Mle 56 716 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Université virtuelle du Burkina Faso ;
- Madame Mamounata **OUEDRAOGO/OUEDRAOGO, Mle 58 576 K**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Comptable principal des matières au ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique ;
- Monsieur Honoré Patoinsâmba **ZIDA, Mle 104 304 X**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent du Comité national de politique économique ;
- Monsieur Lassané **ZOUBGA, Mle 25 770 C**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Monsieur Nakin Daniel François d'Assise **GNOUMOU, Mle 19 703 K**, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Inspecteur des finances ;
- Madame Julienne **OUEDRAOGO/LANKOUANDE, Mle 245 215 E**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est

nommée Percepteur spécialisé auprès du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale ;

- Monsieur Nameba Roland **SAWADOGO, Mle 200 179 J**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Trésorier principal de Pama, Région de l'Est ;
- Monsieur Mahama **BELEM, Mle 112 466 G**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Agence nationale pour la formation professionnelle (ANFP) ;
- Monsieur Marius **KIEMA, Mle 31 971 T**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Université OUAGA II ;
- Monsieur Abdoulaye **SAWADOGO, Mle 59 659 J**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Centre agricole polyvalent de Matourkou ;
- Monsieur Sié Mathieu **DA, Mle 32 095 F**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Ecole nationale des eaux et forêts ;
- Monsieur Pegdwendé Paulin **KABRE, Mle 57 221 C**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dédougou ;
- Monsieur Sylvain **NARE, Mle 35 891 E**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Institut supérieur d'étude et de protection civile ;
- Monsieur Issif **NABI, Mle 104 317 A**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Agence nationale de Biosécurité ;

- Monsieur Ange Michel Baowendsida **OUEDRAOGO, Mle 58 444 Z**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO) ;
- Monsieur Jean-Claude Delwendé **BAMBARA, Mle 52 194 J**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'École nationale des Douanes (END) ;
- Monsieur Yacouba **YANKINE, Mle 28 386 L**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Groupement d'intérêt public/Agence de l'eau du Nakanbé (GIP-AEN) ;
- Monsieur Vivien Casimir Larba **BOURGOU, Mle 91 267 K**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Agent comptable auprès du Médiateur du Faso ;
- Monsieur Ouigou **KABORE, Mle 97 641 R**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Agent comptable à l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) ;
- Monsieur Clément Tilado **PILABRE, Mle 32 072 Y**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré ;
- Monsieur Joachim **NIKIEMA, Mle 46 260 A**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Office national du tourisme du Burkina (ONTB) ;
- Madame Bibata **COULIBALY/MOLLE, Mle 58 437 F**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommée Agent comptable du Service national pour le développement (SND) ;

- Monsieur Ousmane **COMPAORE, Mle 111 107 P**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Institut supérieur de l'image et du son (ISIS) ;
- Monsieur Jérôme **TONDE, Mle 39 675 D**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Office de gestion du Palais des sports de Ouaga 2000 ;
- Monsieur Daouda **TRAORE, Mle 58 438 V**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Ouahigouya ;
- Monsieur Kiswendsida Jérôme **TAPSOBA, Mle 58 798 L**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Office de gestion des infrastructures sportives (OGIS) ;
- Monsieur Mamadou **OUATTARA, Mle 59 666 G**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Institut d'éducation et de formation professionnelle de Gampella (INEFPRO) ;
- Monsieur Wendemalguédé Souleymane **NIKIEMA, Mle 216 171 T**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de la Maison de l'enfance André Dupont de Orodara (MEADO) ;
- Monsieur Dieudonné **OUEDRAOGO, Mle 58 454 K**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Centre national des semences forestières (CNSF) ;
- Monsieur Florent Babor **DABOUE, Mle 58 441 R**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Agent comptable du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Ouahigouya.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Jean-Marie **DIPAMA, Mle 58 509 X**, Enseignant-chercheur, catégorie P, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Président de l'Université virtuelle du Burkina Faso ;
- Monsieur Tizane **DAHO, Mle 119 749 S**, Enseignant-chercheur, Maître de conférences, est nommé Vice-Président de l'Université virtuelle du Burkina Faso ;
- Madame Negazié Laurence Elodie **BAZYOMO, Mle 278 952 M**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Secrétaire générale de l'Université virtuelle du Burkina Faso ;
- Monsieur Aimé **KABORE, Mle 80 195 M**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Université virtuelle du Burkina Faso.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Monsieur Issa SOMA, **Mle 29 432 P**, Journaliste, 2^{ème} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général des Editions Sidwaya ;
- Monsieur Boukaré **KABORE, Mle 117 367 R**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

- Monsieur Arsène Evariste **KABORE, Mle 32 465 H**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC).

G. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

- Monsieur Ollo Franck Hervé **KANSIE, Mle 85 495 H**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Monsieur Moumouni **ILBOUDO, Mle 216 124 W**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Responsable du « Programme sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général de l'entretien routier ;
- Monsieur Jean Wenceslas Tewendé **KYELEM, Mle 216 126 B**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé responsable du « Programme développement du réseau routier classé, de la voirie urbaine, des infrastructures ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des infrastructures routières ;
- Monsieur Soumaïla **SAKANDE, Mle 24 011 K**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé responsable du « Programme développement du réseau des pistes rurales » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général des pistes rurales ;
- Monsieur Naba **DABIRE, Mle 25 782 C**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé responsable du « Programme de pilotage et soutien ».

H. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Poughenmaneba Ernest **NACOULMA, Mle 85 096 J**, Conseiller des affaires économiques, est nommé Membre de la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF), au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat pour un premier mandat de trois (03) ans.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

- Madame Mamou Nicole **SENI/CONGO, Mle 238 631 B**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'ingénierie et des normes de la formation professionnelle ;
- Monsieur Désiré Yves Luc Francis **BEOGO, Mle 47 680 F**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) ;
- Monsieur Youssoufou **OUEDRAOGO, Mle 83 921 K**, Economiste, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) ;
- Monsieur Almamy **SANOU, Mle 238 634 K**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur du partenariat et de la reconversion professionnelle ;
- Monsieur Moumouni **SALOUKA, Mle 54 565 P**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, catégorie P, 12^{ème} échelon, est nommé Responsable du « Programme formation

professionnelle » cumulativement avec ses fonctions de Directeur général de la formation professionnelle ;

- Monsieur Moussa **TASSEMBEDO, Mle 216 697 S**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Nord ;
- Monsieur Dendeol Iminazi **SOMDA, Mle 117 340 K**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Sud-Ouest ;
- Monsieur Fousséni **DISSA, Mle 212 262 J**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes de la Léraba ;
- Monsieur Fousséni **PARE, Mle 220 382 F**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Sourou.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et de Présidents aux Conseils d'administration :

- du Fonds d'appui à la presse privée (FAPP) au titre du ministère de la Communication et des relations avec le parlement ;
- de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières, artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) au titre du ministère des Mines et des carrières.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU

Officier de l'ordre national